Ecole Victor Brodeur

BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Victoria, le 18 avril 2021

Comme vous l'avez désormais appris, le COVID 19 a fait son apparition à l'école Victor-Brodeur.

Toutefois, grâce aux moyens que nous avons mis en place, tous ensemble, depuis le début de cette pandémie, je peux vous affirmer qu'au moment où je vous écris, la présence de la maladie est circonscrite. Nous devons la maintenir dans ces limites.

Sachez tout d'abord que c'est le Vancouver Island Health Authority (VIHA) qui supervise tous les processus et mesures relatifs à cette situation. La direction de l'école n'a pas la formation médicale pour gérer cette forme de conjoncture. Notre rôle est de fournir toutes les informations nécessaires et de suivre scrupuleusement les recommandations des instances médicales provinciales qui en découlent. Soyez assuré que nous nous y appliquons. Ainsi, vendredi, nous avons fait parvenir à la demande du VIHA trois genres de lettres.

- Aux personnes ou aux élèves ayant été en contact rapproché avec un porteur de la maladie, une lettre imposant une quarantaine (14 jours).
- Aux personnes ou aux élèves ayant partagé le même environnement avec un porteur de la maladie, une lettre demandant de superviser l'apparition potentielle de symptôme pouvant être relié à ceux du COVID 19.
- Aux autres, une lettre d'information générale.

Le premier genre de lettre était destiné à un nombre extrêmement réduit de personnes ou d'élèves. Ces lettres sont pour le moment les seules directives que nous avons des autorités sanitaires. Si d'autres nous étaient envoyées, vous serez immédiatement informé.

Pour conjurer toujours une possible extension de la maladie, je vous rappelle :

- Qu'il est essentiel que tout élève ayant un symptôme pouvant être relié à celui du COVID 19 demeure à la maison.

Liste des symptômes :

- Que tous les élèves de la 4e à la 12e année (ainsi que tous les intervenants) doivent sans discontinuer, porter un masque durant leur présence à l'intérieur de l'établissement (accommodements médicaux possibles).
- Que le port du masque est encouragé pour les élèves de la maternelle à la 3e année et pour tous lorsque la distanciation sociale (à l'extérieur/à l'intérieur) ne peut être maintenue.
- Que le lavage des mains régulièrement est essentiel.
- Que les élèves ne peuvent quitter le terrain de l'école pour se rendre dans les magasins voisins.

Nous vous remercions pour votre indispensable collaboration.

Parce que tous nos efforts se portent à suivre l'évolution de la situation, cette communication est limitée à un petit nombre d'autres informations.

Student Learning Survey

Nous invitons les parents à compléter le sondage du ministère de l'Éducation « Student Learning Survey » avant le 30 avril. Veuillez utiliser l'option « Direct Access – no logon number required ».
https://www.awinfosys.com/SurveyFull1/central/main/access.asp

Vente de plats surgelés

INFORMATION À VENIR

Drapeau

Cette semaine, le drapeau de la Belgique flottera à côté de ceux du Canada et de la Colombie-Britannique.
Nous saluons toutes les personnes originaires de ce pays dont les enfants sont élèves à l'école Victor-Brodeur.

Bertrand Dupain
Directeur